

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 04 septembre 2025**

**Présents :** Dominique Gahier, Françoise Morin, Denis Munerot, Véronique Charmasson, Caroline Dulac, Christian Lhuillier, Geneviève Pointelin, Elisabeth Vinit.

**Absents :** Nicolas PIQUET – Philippe FOURNIER

**Secrétaire de séance :** Caroline Dulac

### **Ordre du jour :**

#### **1- Approbation du précédent compte-rendu**

Le compte rendu du précédent conseil municipal est approuvé à l'unanimité, après un début de discussion concernant l'arrêt nocturne des cloches pendant la période estivale. Quelqu'un regrette qu'à la séance où cet arrêt temporaire a été voté, il n'y avait que 5 conseillers présents mais trois conseillers absents avaient donné pouvoir, validant leur vote par leur représentant. La discussion sur le fond est reportée à la fin du conseil, dans les points divers (voir plus loin).

#### **2. Employés communaux : mise en place du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)**

Les employeurs publics sont tenus d'évaluer les risques professionnels (physiques et psychosociaux) auxquels leurs agents sont exposés et de les répertorier dans un document appelé DUERP. La finalité de cette évaluation est la mise en œuvre d'actions de prévention des risques professionnels, concernant l'organisation du travail, la qualité de vie et les conditions de travail.

Il s'agit de prévenir risques et dangers, d'adapter le travail, l'équipement, les produits utilisés et leur stockage etc.

Le centre de gestion du département va nous adresser ce document et rendre visite aux employés municipaux sur leur lieu de travail.

#### **3. Base adresse : achat des plaques de rue et de numéros**

Le travail préparatoire de la « base adresse » ayant été terminé avec La Poste, chaque bâtiment du village ayant maintenant une adresse postale individuelle qui permet de le retrouver sans ambiguïté, les plaques de rue et les numéros nouvellement attribués vont être commandés par l'intermédiaire de La Poste. Le devis est de 1750 €, il est accepté par le conseil à l'unanimité.

Pour rappel, l'identification de chaque habitation ou bâtiment est obligatoire. A sa mise en place initiale, tous les propriétaires ont reçu les accessoires nécessaires pour identifier leur bien. Si tel n'est pas le cas aujourd'hui, il serait opportun de se rapprocher de la mairie afin de se mettre en conformité.

#### **4. Rénovation du monument aux morts**

Cette rénovation doit avoir lieu prochainement, les lettres sont à repeindre, la pierre elle-même est endommagée, les grilles autour du monument sont en mauvais état. La commission Travaux et l'association des Anciens Combattants seront réunis prochainement pour discuter de l'aspect final du monument.

#### **5. Antenne téléphonie mobile au hameau de Vauxelle**

Les habitants du quartier ont été réunis et le projet est maintenant validé, la demande de travaux est accordée et ceux-ci auront lieu durant l'automne.

#### **6. SYDOM : rapport annuel**

Le rapport annuel du SYDOM nous a été adressé, vous pouvez le consulter sur ce lien :

( <https://www.lettri.com/documentation> )

Comme vous pourrez le lire dans le document joint, il est à noter que dans les poubelles grises on relève 69% d'erreurs de tri et 28% dans les bacs de tri !

## **7. Questions et informations diverses**

### **- Suspension de la sonnerie nocturne des heures au clocher durant l'été**

Lors de sa séance du 10 juillet dernier, à la majorité des voix, le conseil municipal a répondu favorablement à une demande de suspension de la double sonnerie des heures et demi-heures entre 22h00 et 06h00, durant l'été, compte tenu des circonstances déjà évoquées.

Même si cette décision a provoqué un certain nombre de réactions défavorables par des personnes habitant ou pas le village, il n'en demeure pas moins qu'elle aura permis aux riverains de profiter, comme tout un chacun, de la relative fraîcheur nocturne au moment de la canicule et durant les périodes de forte chaleur. La période estivale étant terminée, et comme cela est précisé dans le compte rendu précédent, la suspension de la sonnerie des heures la nuit est levée. L'horloge reprendra un fonctionnement normal dès que l'intervention technique aura été réalisée.

**-Branchement des eaux pluviales du Pélican :** en cas de pluie, les eaux se déversent depuis leur chemin, entraînant eau et gravillons sur la rue de l'école. L'entreprise va bétonner le chemin pour qu'il n'y ait plus de gravillons sur la rue, ils vont faire placer une rigole avec grille pour recueillir l'eau et la commune fera emmener cette eau jusqu'au tampon placé près de l'alambic, à cette occasion la grille endommagée sera remplacée (donc l'entreprise prend à sa charge les travaux sur sa propriété et la commune sur le domaine public).

**-Sécurité routière et excès de vitesse :** au quartier de l'Abbaye, l'entreprise sollicitée depuis des mois doit enfin procéder prochainement aux tracés colorés dont le but est de créer une incitation visuelle forte à la décélération des véhicules venant des Arsures.

Selon le même projet, les habitants du quartier des Capucins ont été contactés pour avancer des propositions en vue d'une réunion qui sera organisée avec le chef de l'agence routière de Champagne.

**-Inauguration de « l'Arbre de Vie » le vendredi 3 octobre à 18 heures :** En octobre 2023, Montigny est devenu village ambassadeur du don d'organes. Il est de tradition de planter à cette occasion un Arbre de Vie en l'honneur des familles de donneurs. Un ginkgo biloba a été planté à Rosières sur le terre-plein central où une petite cérémonie aura lieu le vendredi 3 octobre à 18 heures, lors de laquelle une plaque explicative placée devant l'arbre sera inaugurée, dévoilée par des enfants du village. Un verre de l'amitié sera ensuite proposé à la salle communale.

**-Dans le cadre du tournage de l'émission La Carte aux Trésors diffusée sur FRANCE 3, qui aura lieu dans le Jura les 22 et 23 septembre, l'atterrissage d'un hélicoptère est accordé dans les prés du secteur de Vauxelle.**

**-Maintenance des extincteurs :** elle aura lieu le 12 septembre, avec l'habituelle aide financière de GROUPAMA.

**-La commission « Animation, culture, patrimoine et convivialité »** aura lieu le jeudi 25 septembre à 20 heures.

**-Le repas du CCAS** est annoncé pour le 7 décembre 2025.

Le conseil se termine à 21h45, le prochain aura lieu jeudi 2 octobre 2025

Le secrétaire



Le maire

